

**LETTRE DE RENONCIATION à la portabilité des droits**  
relatifs aux régimes de protection sociale complémentaire de Prévoyance et Frais de santé (avenant N°3 du 18 mai 2009 à l'accord national interprofessionnel du 11/01/2008 sur la modernisation du marché du travail)

**NOM** : ..... **PRENOM** : .....

**N°SS** : .....

**ADRESSE** : .....

Au moment de la cessation de mon contrat de travail, l'entreprise.....m'a proposé, dans le cadre du dispositif de « portabilité des droits » défini par l'avenant 3 du 18 mai à l'article 14 de l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2008, le maintien des garanties collectives du régime Frais de santé dont je bénéficiais en tant que salarié.

Je reconnais avoir été informé(e) de l'ensemble de mes droits relatifs à ce dispositif et des conditions d'application décrites dans la notice d'information sur la portabilité qui m'a été remise le.....

Par la présente, **je déclare renoncer définitivement** au bénéfice du maintien de l'ensemble des garanties Frais de santé et Prévoyance au terme de mon contrat de travail avec l'entreprise .....

Fait en deux exemplaires à .....Le.....

SIGNATURE du salarié

- ▣ Un exemplaire est conservé par le salarié et un exemplaire est remis et conservé par l'employeur
- ▣ Document à faire signer dans les 10 jours suivant la rupture du contrat de travail. A défaut de renonciation expresse du salarié au bénéfice de la portabilité , celui-ci conservera sa couverture : dans ce cas l'entreprise et le salarié doivent compléter et retourner à la mutuelle le document " demande de portabilité" au plus tôt.